

Généralisation des parcours Pix en 6ème

publié le 30/09/2022 - mis à jour le 01/03/2024

Descriptif :

Sensibilisation au cyberharcèlement et à la sécurité des données pour élèves de 6ème expérimentée en 2022/2023 : bilans, généralisation.

Sommaire :

- Le retour d'expérience

En 2022/2023 les établissements scolaires volontaires ont pu tester 2 nouveaux parcours, destinés à des élèves de **6ème**, pour expérimenter la délivrance d'une **attestation** de **sensibilisation** au numérique à ces élèves.
Parcours 1 :

- sensibilisation au **cyberharcèlement** et à la sécurité des **données** numériques. Temps à prévoir : 20 à 30 mn.

Parcours 2 :

- **compétences transversales** (domaines 1, 2, 3 et 5 du CRCN). Une quinzaine de questions, prévoir 50 mn.

Ce dispositif est généralisé cette année à toutes les classes de 6ème. Le caractère obligatoire est prévu à la rentrée 2024.



Ce dispositif s'inscrit dans les 10h d'apprentissages par an consacrées à la question du harcèlement dans le cadre du programme **pHARe**.

En pratique :

Les parcours "[CLG] Parcours 6ème protection et sécurité 23"et le parcours "[CLG] Parcours 6ème initiation aux compétences numériques 23] sont à disposition dans le Pix orga de tous les collèges dotés du **GAR** (Gestionnaire d'Accès aux Ressources). Les établissements créent les **campagnes** de test et les diffusent, selon les mêmes modalités que celles utilisées pour les parcours de rentrée des autres élèves. Il est recommandé de les faire dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Pour tester à titre individuel ces deux parcours, vous pouvez utiliser les codes ci-dessous. Utilisables en accès anonyme, ils ne tiennent pas compte du profil Pix déjà existant.

- 1er parcours : Parcours 6e **protection** et **sécurité** : KGNAWM638
- 2e parcours : Parcours 6e **initiation** aux compétences numériques : KTNWDV961

Bilan :

Le 3e parcours "[CLG] Parcours 6ème **attestation** de sensibilisation au numérique 23", reprise du 1er et du 2e, et permet de délivrer l'**attestation** de sensibilisation aux bons usages des outils numériques et des réseaux sociaux :

- si les élèves ont déjà fait le 1 et 2, on ne leur propose que les questions échouées ou passées
- si les élèves n'ont pas travaillé sur les parcours (ou un seul des deux), on leur pose les questions pas encore réalisées dans les deux premiers parcours et/ou celles passées ou échouées.

C'est ce 3e parcours qui sert de bilan et permet de délivrer une attestation.

Voir les contenus des parcours et l'attestation.

tutoriel publipostage (PDF de 179.9 ko)
Aide pour utiliser le publipostage
afin de personnaliser les attestations Pix 6ème

Le retour d'expérience

Les établissements volontaires pour tester en avant première l'an dernier recommandent la modalité suivante :

- présentation de la plateforme Pix et démonstration au vidéoprojecteur avec le test présent sur Pix.fr
- consignes sur l'accès via le médiacentre de l'ENT et la saisie de la date de naissance (format)
- affichage du code de parcours au vidéoprojecteur
- les élèves se connectent à l'ENT et effectuent le parcours
- Si besoin reformulation orale des consignes pour certains élèves.
- gestion de la fin de parcours pour l'envoi des résultats (vérification dans Pix.orga)

Le formulaire proposé aux élèves montre que le principal objectif est atteint : à la fin du parcours ils connaissent le numéro de signalement 3018, et savent comment régir en cas de cyber-harcèlement.

Il reste nécessaire d'articuler ce dispositif avec le programme de lutte contre le harcèlement pHare, et de faire vivre des échanges pour développer la culture numérique et un internet plus sûr. Voir des exemples de pratiques testées.

En septembre 2023, un parcours de positionnement Pix+ Edu permettra de faire découvrir aux enseignants du 1er et du second degré en quoi Pix peut les aider à étoffer leur propre **culture numérique**.

Dans l'académie de Poitiers en 2022/2023 52 collèges (3036 élèves) ont utilisé le 1er parcours, 39 ont utilisé les 2 parcours (1576 élèves).

Liens complémentaires

- Un kit d'accompagnement des 6ème fourni par Internet sans craintes
- Pix informations de rentrée 2023
- formation des ambassadeurs pHare

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.